

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DU 15 AVRIL 2015

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 2.460.369,867 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2014 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	2.460.369,867 Dinars
+ Report à nouveau ex 2013	<u>769.031,856 Dinars</u>
Total (1)	3.229.401,723 Dinars
- Dividendes à distribuer	2.200.000,000 Dinars
Dont 745.000,000 Dinars à prélever sur le Report à nouveau ex 2013	
- Report à nouveau ex 2014	<u>1.029.401,723 Dinars</u>
Total (2)	0

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 2,200 Dinars par action soit un montant total de 2.200.000 Dinars à prélever sur le report à nouveau 2013 à raison de 745.000,000 Dinars le reliquat soit 1.455.000,000 sur le bénéfice de l'exercice 2014.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 Avril 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de Monsieur Selim RIAHI en remplacement de feu Mohamed RIAHI. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à vingt quatre mille Dinars (24.000,000 D.). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

S.A. au capital de 10.000.000 de Dinars
Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
Tél : 71.332.188 - R.C. : B 132991996

BILAN APRES REPARTITION DU RESULTAT (en Dinars)

Exercice 2014

ACTIFS	31.12.2014	31.12.2013	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31.12.2014	31.12.2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles			Capital social	10 000 000	10 000 000
Moins: amortissement			Réserves	2 713 591	2 713 591
Immobilisations corporelles	69 630	126 130	Résultats reportés	1 029 403	769 033
Moins: amortissement	(15 086)	(57 660)			
	54 544	68 470			
Immobilisations financières	9 241 154	9 452 337	Total des capitaux propres	13 742 994	13 482 624
Total des actifs immobilisés	9 295 698	9 520 807	avant résultat de l'exercice		
Total des actifs non courants	9 295 698	9 520 807	Total des capitaux propres	13 742 994	13 482 624
			après affectation		
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
Placements et autres actifs financiers	5 475 473	5 667 023			
Moins: provisions	(148 578)	(144 849)			
	5 326 895	5 522 174	<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Autres actifs courants	1 436 139	515 461			
Liquidités et équivalents de liquidités	47 860	4 473	Autres passifs courants	2 363 598	2 080 291
			Total des passifs courants	2 363 598	2 080 291
Total des actifs courants	6 810 894	6 042 108	Total des passifs	2 363 598	2 080 291
Total des actifs	16 106 592	15 562 915	Total capitaux propres et Passifs	16 106 592	15 562 915

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

S.A. au capital de 10.000.000 de Dinars
Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
Tél : 71.125.500 - R.C. : B 132991996

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (En Dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Dividendes à payer	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012 avant affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	0	1 874 872	1 440 338	16 028 801
Affectations approuvées par l'AGO du 11 Juin 2013						-2 000 000	-559 662	-1 440 338	0
Solde au 31 Décembre 2012 après affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	0	1 315 210	0	14 028 801
Solde au 31 Décembre 2013 avant affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	0	1 315 210	1 453 823	15 482 624
Affectations approuvées par l'AGO du 14 Mai 2014						-2 000 000	-546 177	-1 453 823	0
Solde au 31 Décembre 2013 après affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	0	769 033	0	13 482 624
Solde au 31 Décembre 2014 avant affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	0	769 033	2 460 370	15 942 994
Affectations approuvées par l'AGO du 15 Avril 2015						-2 200 000	260 370	-2 460 370	0
Solde au 31 Décembre 2014 après affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	0	1 029 403	0	13 742 994